

SOMMAIRE

- RÉCOLTE 2017/2018.....	P 1
- CERTIPHYTO.....	P 1
- DÉMONSTRATION DE MATÉRIEL.....	P 2
- TRAITEMENT CONTRE L'ŒIL DU PAON.....	P 2



RÉCOLTE 2017/2018

Olives de table

La récolte des Lucques a été spécifique de par sa précocité et son volume globalement important.

Le décalage de maturité d'une dizaine de jours constaté à la floraison s'est maintenu jusqu'à la récolte.

En toute logique et en connaissance de ce phénomène, les dates de récolte des Lucques auraient dû s'adapter.

La charge des vergers, les conditions climatiques ont souvent contraint les producteurs à renforcer leurs équipes afin de solder la récolte. La maturité s'accéléralant, les olives se sont parées d'une pigmentation due aux caroténoïdes et aux anthocyanes.

Complicé pour les cueilleurs de réaliser le tri. Nombreux seront ceux qui récolteront des Lucques noires destinées à l'olive de table pour les plus gros calibres ou à l'huile pour les plus petits.

Le calibre dominant pénalisé par la charge massive s'est orienté sur R/SR avec des volumes conséquents sur le calibre P1.

La qualité sanitaire a été très correcte malgré une pression accrue veille de récolte.

Olives à l'huile

On s'attend à de belles récoltes, car sur l'ensemble des variétés, les conditions de pollinisations ont été très bonnes.

Par contre le rendement pourrait être fortement pénalisé par la sécheresse extrême sur les parcelles non irriguées.

Une fois encore l'olivier, espèce rustique adaptée au climat à faible régime hydrique, ne peut dégager des récoltes rentables si l'irrigation n'intervient pas.

La présence d'eau comme ressource sécurisée s'impose dans la création d'une activité oléicole.

CERTIPHYTO

La réglementation concernant l'obtention du Certiphyto a évolué.

La Chambre d'agriculture de l'Aude organise des formations Certiphyto Décideurs.

Ces formations vont débuter début novembre jusqu'à mi-décembre. Elle se dérouleront sur 2 jours consécutifs à la Chambre d'Agriculture à Trèbes.

Un QCM (Questionnaire à Choix Multiples) sur poste informatique validera ce Certiphyto en fin de formation. Validité 5 ans.

La formation est totalement prise en charge par le VIVEA (fonds de formation agriculteurs) si vous cotisez à la MSA.

Si vous souhaitez vous inscrire, veuillez contacter Corinne VAZZOLER au 04.68.11.79.61

DÉMONSTRATION DE MATÉRIEL

La récolte s'approche et la bonne organisation du chantier de récolte des olives à huile compte largement dans la rentabilité de cette culture.

C'est aussi l'occasion de découvrir d'autres équipements utiles dans la filière oléicole.

PROGRAMME

- Matériel de récolte d'olives à huile
- Broyeur de bois
- Entretien du rang
- Andaineur
- Matériel de taille

Participation des sociétés :

PELLENC, ARTERRIS, SODIPA



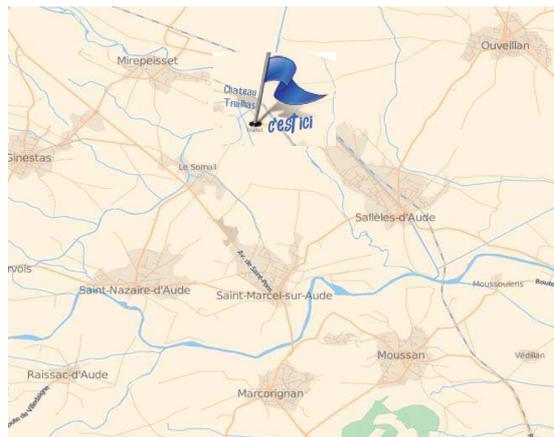
Afin de rencontrer les fabricants et d'assister à des démonstrations, vous êtes invités le :

MARDI 7 NOVEMBRE 2017
À 14 h 30

Château de Truilhas
Route de Mirepeisset
SALLELES D'AUDE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
CONTACTER :

Christine AGOGUÉ au 06.26.47.80.33



TRAITEMENT CONTRE L'ŒIL DE PAON

La période de contamination de cette maladie Cryptogamique va se développer dès l'apparition des pluies d'automne.

Intervenir dès que possible à pleine dose avec :

ATTENTION au DAR (Délai d'emploi Avant Récolte) qui varie de 3 à 15 jours.



Produits commercialisés	Matière active	Doses
Bouillie Bordelaise RSR Dispersse EQal DG	Sulfate de cuivre 20 %	12.5 kg/ha
Super Bouillie Macclesfield 80		12.5 kg/ha
Cupo Top 10 WG		20 kg/ha
Champ flo Ampli	Hydroxyde de cuivre	7 l/ha
Micros Cop		6.6 l/ha
Cuproflo, Pasta Caffaro, Yacca	Oxychlorure de cuivre 36 %	6.6 l/ha

Cette protection contre cette maladie sera poursuivie à nouveau au printemps lorsque les températures et l'humidité seront favorables au développement du champignon.

L'incidence de cette maladie sur la production des oliviers est clairement sous-estimée. L'affaiblissement des arbres dû à une forte défoliation participe grandement au manque de productivité de nombreux vergers d'oliviers.

Technicienne : Mme Christine AGOGUÉ

Permanence le lundi matin à la Coopérative l'Oulibo - Tél : 04.68.41.88.89 - Portable : 06.26.47.80.33

Directeur de publication : Philippe Vergnes
Chambre d'Agriculture de l'Aude - Z. A. de Sautés à Trèbes
11878 CARCASSONNE Cedex 9 - services.generaux@aude.chambagri.fr
Tél : 04.68.11.79.79 - Fax : 04.68.71.48.31

Comité de rédaction :
Christine AGOGUÉ 04.68.58.13.97 - christine.agogue@aude.chambagri.fr
Anne GIONCO 04.68.41.20.87 - anne.gionco@aude.chambagri.fr

La Chambre d'agriculture de l'Aude est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n° IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. S'il existe, le BSV est disponible sur le site Internet de la Chambre d'agriculture ou sur demande. Un rappel des techniques alternatives est consultable dans le 'Guide des alternatives' téléchargeable sur le site internet de la Chambre d'agriculture. Pour le respect des bonnes pratiques et des conditions réglementaires, veuillez vous référer au '[Guide des Bonnes Pratiques Phytosanitaires](#)' téléchargeable sur le site internet de la Chambre d'agriculture.